



Commodat sur une propriété

Par **cyberbob**, le **30/09/2012** à **16:37**

Bonjour a tous,

J'ai racheté la maison de mon père suite a son divorce avec ma mère. Je suis donc le propriétaire. Mon père et moi avons fait un contrat de Commodat devant un notaire. Est-ce que je peux revenir habité avec mon fils dans ma propriété sous Commodat sachant que mon père habite toujours la maison?

Nous habitons en Belgique.

Merci pour votre aide.

Par **cyberbob**, le **01/10/2012** à **09:26**

Après quelque recherche, il pourrait s'y opposé mais je n'en suis pas sûr.

Par **cyberbob**, le **04/06/2013** à **12:39**

Bonjour,

Je relance la question si quelqu'un peut m'aider car je vais avoir besoin de l'habitation dont je suis propriétaire ?